

EXAMEN DES PROPOSITIONS D'AMENDMENT DES ANNEXES I ET II

Autres propositionsA. Proposition

Inscrire *Rhincodon typus* à l'Annexe II conformément à l'Article II 2 a)

B. Auteur de la proposition

Etats-Unis d'Amérique

C. Justificatif

1. Taxonomie

- 1.1 Classe: Elasmobranchii
- 1.2 Ordre: Orectolobiformes
- 1.3 Famille: Rhincodontidae
- 1.4 Genre: *Rhincodon typus* (Smith 1828)
- 1.5 Synonymes scientifiques: Aucun
- 1.6 Noms communs:
- | | |
|---------------------------------------|-------------------------------|
| français: | Requin-baleine |
| anglais: | Whale shark |
| espagnol: | Tiburón ballena, pez dama |
| chinois: | [tofu shark] |
| japonais: | Ebisuzame |
| philippines
(plusieurs dialectes): | Butanding, balilan, tuki-tuki |
- 1.7 Numéros de code:

2. Paramètres biologiques

2.1 Répartition géographique

Le requin-baleine est une espèce des tropiques que l'on trouve dans les eaux tropicales et tempérées à chaudes de l'Atlantique, du Pacifique et de l'océan Indien. On le rencontre principalement dans une bande autour de l'équateur jusqu'à 30° de latitude N et 35° de latitude S (FAO 1999). C'est une espèce essentiellement pélagique vivant au large en eau très profonde.

On ignore à quel point la population mondiale est fragmentée. Cependant, le requin-baleine est extrêmement migrateur. L'on a repéré par satellite des déplacements de plusieurs milliers de kilomètres sur des périodes de quelques semaines ou de quelques mois dans le Pacifique est et l'Asie du Sud-Est. Un requin repéré satellite dans la mer Mindanao, Philippines, a effectué plus de 3000 km en deux mois jusqu'à la ZEE du Viet Nam (S. Eckert, *Hubbs-Sea World Research Institute*, San Diego, Californie, 1998 com. pers.). Un autre, repéré sur la côte de Sabah, en Malaisie, s'est éloigné au large avant de retourner dans les eaux côtières de la Malaisie après avoir effectué un parcours de plus de 2152 km (S. Eckert 1998, com. pers.). Plusieurs requins repérés par satellite dans le golfe de Californie (Mexique) ont parcouru plus de 12.000 km vers

le sud-ouest dans les eaux internationales et les eaux au large des nations du Pacifique Sud (S. Eckert 1998, com. pers.). Les migrations comportent un facteur saisonnier; des requins-baleines se rassemblent dans certaines eaux côtières et peuvent y rester pendant plusieurs mois. L'on ignore si les différents éléments de ces populations (adultes, juvéniles, mâles, femelles) partent lors de ces migrations mais il est clair qu'au moins deux nations se partagent les requins migrateurs.

Les Etats de l'aire de répartition connus et potentiels comprennent tous les territoires et nations ayant des littoraux marins tropicaux ou tempérés à chauds: Kiribati, Tuvalu, îles Marshall, Vanuatu, Samoa-Occidental, Mariannes-du-Nord, Etats fédérés de Micronésie, Belau, France (Nouvelle-Calédonie, Réunion, Polynésie française et autres territoires du Pacifique Sud; îlot de Clipperton; Guadeloupe, Martinique et autres territoires dans les Antilles), Fidji, Tonga, Nauru, Australie, Nouvelle-Zélande (y compris les territoires du Pacifique Sud), Papouasie-Nouvelle-Guinée, îles Salomon, Indonésie, Timor Oriental, Malaisie, Singapour, Philippines, Japon, Corée, Chine, Viet Nam, Cambodge, Myanmar, Bangladesh, Inde, Sri Lanka, Pakistan, Iran, Iraq, Koweït, Emirats arabes unis, Bahreïn, Qatar, Djibouti, Oman, Arabie saoudite, Egypte, Yémen, Soudan, Somalie, Kenya, République-Unie de Tanzanie, Mozambique, Royaume-Uni (Sainte-Hélène, île de l'Ascension, Bermudes, îles Vierges, Anguilla, îles Turques-et-Caïques, Monserrat et autres territoires des Caraïbes et du Pacifique Sud), Pays-Bas (Antilles néerlandaises, Curaçao et autres territoires des Caraïbes), Espagne (Canaries), Portugal (Madère, Açores, Macao), Maroc, Mauritanie, Sénégal, Gambie, Guinée, Guinée-Bissau, Sierra Leone, Libéria, Côte d'Ivoire, Ghana, Togo, Bénin, Nigéria, Cameroun, Sao-Tomé-et-Principe, Cap-Vert, Gabon, Congo, République Démocratique du Congo, Angola, Namibie, Afrique du Sud, Madagascar, Maurice, Seychelles, Maldives, Etats-Unis d'Amérique, Cuba, Bahamas, Haïti, République dominicaine, Jamaïque, Antigua, Saint-Kitts-et-Nevis, Barbuda, Dominique, Sainte-Lucie, Saint-Vincent-et-les Grenadines, Barbade, Grenade, Trinité-et-Tobago, Belize, Honduras, Guatemala, Nicaragua, Costa Rica, Panama, Venezuela, Colombie, Guyana, Surinam, Guyane française, Brésil, Uruguay, Argentine, Chili, Pérou, Equateur, El Salvador, Mexique.

2.2 Habitat disponible

Les requins-baleines fréquentent de façon saisonnière les eaux peu profondes à proximité d'estuaires et d'embouchures de rivières dans au moins deux régions d'Asie du Sud-Est: le nord de Bornéo et les Philippines (Alava et al. 1998; données inédites, W. F. Perrin, *Southwest Fisheries Science Center*, La Jolla, Californie). Ces eaux sont très vulnérables face à la contamination par les effluents industriels et les eaux usées, et aux altérations dues au développement, à la suppression des mangroves et autres activités humaines. Les habitats saisonniers des requins-baleines n'ont pas été étudiés pour en déterminer l'étendue, l'état et les menaces qui pèsent sur eux.

Il se pourrait que les eaux peu profondes près de l'embouchure de certaines rivières et de certains estuaires constituent des lieux de prédilection pour l'accouplement, la mise bas, ou pour l'alimentation; les requins-baleines s'y regroupent de façon saisonnière. On ne sait pratiquement rien de ce qui rend ces endroits importants pour les requins-baleines – comment ils les utilisent, la qualité de l'eau, les concentrations de plancton, les écarts de température, les courants, le temps ou l'état de la mer.

2.3 Etat des populations

On ignore la taille de population mais l'espèce est rare et considérée comme menacée (WCMC, 1999).

2.4 Tendances de population

Les populations saisonnières locales ont considérablement diminué par endroits alors que l'effort de pêche et les prix ont considérablement augmenté. Aux Philippines, d'importantes baisses de prises par unité d'effort (CPUE) ont été notées entre 1993 et 1997 dans deux régions ayant une tradition de pêche au requin-baleine (Bohol et Misamis Occidental), passant de 4,4 à 1,7 requins par bateau sur un site et de 10 à 3,8 sur l'autre site (Alava et al. 1998). Ces déclin ont donné lieu à des tentatives de développement de nouvelles zones de pêche (à Sorsogon et Davao, par

exemple) (Alava *et al.* 1998; W. F. Perrin, *Southwest Fisheries Science Center*, La Jolla, Californie, données inédites). Des baisses semblables dont la cause pourrait être la surexploitation ont été remarquées à Tã wan (passant de 30-100 autrefois à moins de 10 par an à la fin des années 1980 (Joung *et al.* 1996), et aux Maldives, passant de plus de 30 par an au début des années 1980 à moins de 30 par an au début des années 1990, époque à laquelle l'espèce a été protégée en raison de son déclin (Anderson et Ahmed 1993). Certains éléments donnent à penser que l'espèce est en déclin en Thã lande; le nombre observé annuellement par un bateau de plongée est passé de 45-60 au cours des années précédentes à deux en 1999 (*Shark Research Institute*, 1999). On ignore dans quelle mesure la pêche dans une zone affecte les populations dans d'autres zones; toutefois, le fait qu'au moins certains requins migrent sur de longues distances dans un océan suggère que les effets ne sont pas purement locaux.

2.5 Tendances géographiques

Aucune information.

2.6 Rôle de l'espèce dans son écosystème

Ce requin, qui est le plus gros poisson cartilagineux qui soit, et qui est planctophage, joue certainement un rôle important dans la structure et la dynamique des écosystèmes d'estuaires et littoraux qu'il fréquente. L'orque (*Orcinus orca*) est l'un de ses prédateurs (S. Eckert, Hubbs *Sea World Research Institute*, San Diego, Californie, séquences vidéo, com. pers.).

2.7 Menaces

Les requins en général sont plus vulnérables face à l'exploitation que la plupart des autres poissons, en raison de leur longévité, de leur maturation tardive et de leur fécondité relativement faible (Rose 1996; J. I. Castro, *Southwest Fisheries Science Center*, Miami, Floride, 1999, com. pers.). Le requin-baleine est ovovivipare; l'on ignore son âge à la maturation et sa durée de vie. Il se peut qu'il grandisse très vite. (Joung *et al.* 1996). C'est peut-être le plus prolifique des requins; une femelle capturée au large de Tã wan contenait 300 embryons (580-640 mm) à divers stades de développement, le plus gros prêt à naître (Joung *et al.* 1996). La reproduction est peut-être bisannuelle, comme chez la plupart des autres grands requins (Castro 1996; J. I. Castro, *Southeast Fisheries Science Center*, Miami, Floride, 1999, com. pers.).

3. Utilisation et commerce

3.1 Utilisation au plan national

L'on pêche le requin-baleine pour ses ailerons et sa chair en Asie et ailleurs dans le monde (Chine y compris Tã wan, Inde, Indonésie, Japon, Malaisie, Maldives, Pakistan, Philippines, Sénégal) (Wolfson et Notarbartolo 1981, Rose 1996, FAO 1999, Joung *et al.* 1996, Silas 1986, *Shark Research Institute* 1999) – parfois en dépit de la protection légale (par exemple aux Philippines; voir ci-dessous). Au cours de l'année passée, environ 1000 requins-baleines ont été capturés par les pêcheurs de trois villages indiens; ils ont touché USD 465 à 3020 par carcasse selon la taille (*Shark Research Institute* 1999). Ces dernières années, un marché de chair de requin-baleine fraîche s'est rapidement développé à Tã wan (Perrin 1998, Chen *et al.* 1998), approvisionné par les Philippines. Aucune donnée concernant le volume et les tendances du commerce n'est disponible. Ces données seraient enregistrées si l'espèce était inscrite à l'Annexe II.

On commence à s'intéresser aux requins comme attraction touristique. L'observation des requins-baleines représente aujourd'hui un atout économique important dans au moins une localité de l'île principale des Philippines, Luzon (A. A. Yaptinchay, WWF-Philippines, Manille, 1999, com. pers.). C'est également le cas dans d'autres pays. Le tourisme axé sur la présence saisonnière des requins-baleines migrateurs existe maintenant dans les pays suivants: Afrique du Sud, Australie, Honduras, Maldives, Mozambique, Seychelles et Thã lande, et se développera vraisemblablement ailleurs.

3.2 Commerce international licite

L'exploitation type du requin-baleine est celle pratiquée aux Philippines (Alava *et al.* 1998). Le requin y est prélevé en petit nombre pour la consommation ou le commerce local dans plusieurs localités depuis un siècle ou plus. La chair est séchée au soleil et consommée dans les villages ou vendue à des intermédiaires qui la revende localement. Dans les années 1980, le marché de l'aileron de requin s'est rapidement développé dans les pays ayant d'importantes populations chinoises. Le requin-baleine a alors pris de la valeur pour les pêcheurs, leur rapportant plusieurs centaines de dollar l'unité. Les prises ont augmenté, passant de quelques requins par an à une centaine ou plus dans une chasse intensive. Les ailerons sont entrés dans le commerce international, principalement par Hong Kong. Depuis peu, la chair de requin-baleine est recherchée et onéreuse à Tā wan (USD 15 dollars le kg; A. A. Yaptinchay, WWF Philippines, com. pers.) et les négociants achètent maintenant la chair dans les villages de pêcheurs et l'expédient sur un lit de glace par avion directement des Philippines à Tā wan (province de Chine). En décembre 1998, les autorités philippines ont intercepté et confisqué un envoi par avion d'environ 800 kg de chair de requin-baleine envoyée à Tā wan en tant que «roussette» (*Bureau of Fisheries and Aquatic Resources*, Manille, com. pers.). Les prises par unité d'effort ont considérablement diminué, peut-être en raison de la surexploitation (Alava *et al.* 1998); avec l'appui financier des négociants internationaux, les pêcheurs ont commencé à chercher de nouveaux territoires de requins.

Les prélèvements de requins-baleines ont récemment beaucoup augmenté en Inde (*Shark Research Institute* 1999) avec des exportations vers la Malaisie, Tā wan (province de Chine) et ailleurs en Asie. Les pêcheurs ont débarqué environ 1000 requins l'année dernière sur la côte Saushtra de Veraval, Okha et Jakhau; les quantités débarquées et les prix ont augmenté en 1999. La chair est congelée et exportée dans les 24 heures.

Bien que le commerce international des produits de requins-baleines ne soit pas bien documenté (Rose 1996, Chen *et al.* 1998), l'intérêt international pour l'étude de cette espèce et la nécessité d'une évaluation et d'une gestion multilatérales augmentent. Bien que la taille et l'état des populations ainsi que les effets passés et présents de la pêche sur les populations soient inconnus, le principe de précaution dicte que l'on suive le trafic international des produits de cet animal rare.

3.3 Commerce illicite

Aucune information n'est disponible, si ce n'est qu'au moins un envoi illicite a été intercepté aux Philippines (voir ci-dessus).

3.4 Effets réels ou potentiels du commerce

Le marché en expansion, l'élargissement récent des zones de pêche et les signes de déclin local donnent à penser que la poursuite et la croissance du commerce international constituent une menace pour au moins quelques unes des populations de l'espèce.

2.4 Elevage en captivité à des fins commerciales (hors du pays d'origine)

Actuellement, l'espèce n'est pas élevée à des fins commerciales.

4. Conservation et gestion

4.1 Statut légal

4.1.1 Au plan national

Le requin-baleine n'est protégé que dans quelques-uns de la centaine d'Etats de son aire de répartition. Il est complètement protégé aux Philippines (depuis le 15 avril 1998) par l'«interdiction de prendre, capturer, vendre, acheter et posséder, transporter et exporter les requins-baleines et les raies»; toutefois, l'exploitation et l'exportation se poursuivent (voir 3.2 ci-dessus). Il est difficile de faire appliquer cette loi en raison de la longueur de

la zone côtière et de la valeur commerciale élevée des requins. Aux Etats-Unis d'Amérique, l'espèce est complètement protégée au niveau fédéral uniquement dans les eaux non étatiques du golfe du Mexique; elle est également protégée dans les eaux de la Floride. L'espèce est protégée dans l'Etat d'Australie-Occidentale (Australie) par une «saison fermée indéterminée» par le *Fish Resources Management Act* et le *Wildlife Conservation Act*. Elle est également protégée aux Maldives. Le 28 octobre 1999, le ministre de l'Agriculture du Honduras a promulgué un décret protégeant totalement le requin-baleine.

Au récif Ningaloo, en Australie-Occidentale, où un important écotourisme fondé sur le requin s'est développé, une réglementation fixe le nombre de vaisseaux à l'intérieur des zones où les requins-baleines ont été repérés, le nombre de nageurs dans l'eau, le temps de contact et les distances d'approche minimales afin de réduire au minimum le dérangement des animaux (WCMC, 1999). Le gouvernement local de Sorsogon, Philippines, a mis en place une réglementation similaire, là où une entreprise écotourisme a été établie (A. A. Yaptinchai, WWF Philippines, com. pers.). Des permis sont nécessaires pour les contacts avec les requins-baleines dans les eaux d'Afrique du Sud (M. Levine, *Shark Research Institute* com. pers. à W.F. Perrin, *U.S. National Marine Fisheries Service*, octobre 1999).

Les recommandations pour la conservation des groupes de requins-baleines observés au Kenya sont actuellement à l'étude dans ce pays (WCMC, 1999). Un projet de sanctuaire est à l'étude à Bahía de los Angeles, dans le golfe de Californie (mer de Cortez), Mexique (S. Eckert, *Hubbs-Sea World Research Institute*, San Diego, Californie, com. pers. à W. F. Perrin, *U.S. National Marine Fisheries Service*, octobre 1999).

4.1.2 Au plan international

En dépit des prélèvements croissants et de l'augmentation rapide du trafic international, aucun instrument international ne régleme ni ne surveille le commerce international des produits de requins-baleines; il n'y a pas non plus d'accords ni de programmes de coopération pour mener des recherches et déterminer la taille, l'état ou l'identité des stocks. Classement sur la liste rouge de l'UICN: manque de données; espèce menacée.

4.2 Gestion de l'espèce

4.2.1 Surveillance continue de la population

Le *Shark Research Institute* (Institut de recherche sur les requins, SRI), organisation non gouvernementale basée à Princeton, New Jersey, E.-U., a commencé une étude mondiale pour repérer les requins-baleines, les marquer et en étudier le comportement (*Shark Research Institute*, 1999; Gifford, 1994, 1997, 1998). Des marques visibles ont été placées sur 240 requins-baleines dans l'océan Indien et ont permis d'en suivre le déplacement entre les Seychelles, les Maldives et la côte est de l'Afrique. Trois requins marqués par satellite au large de l'Afrique du Sud ont fait route vers le nord en longeant la côte est de l'Afrique. Un requin marqué par satellite au large du Honduras a longé la côte est du Mexique avant d'entrer dans le golfe du Mexique au large de la Louisiane, E.-U. Ces résultats et ceux notés ci-dessus au point 2.1 indiquent des migrations importantes et l'existence vraisemblable de populations occupant au moins des mers régionales. En Afrique du Sud, le SRI conduit des études aériennes depuis 1993. En 1993-1998, 30 requins en moyenne (mais jusqu'à 95) ont été repérés à chaque vol. En 1999, les études initiales indiquaient une baisse de ces chiffres. Le SRI estime que ces résultats pourraient refléter une baisse de la population.

Des programmes de marquage vivant à déterminer les déplacements et l'aire de répartition sont également réalisés en Afrique du Sud, en Australie-Occidentale (Australie), et dans le golfe de Californie au Mexique grâce au parrainage de l'Agence mexicaine de recherche de pêche gouvernementale PESCA et de l'Institut de recherche mondial Hubbs-Sea (WCMC, 1999, S. Eckert, *Hubbs-Sea World Research Institute*, San Diego, Californie, com. pers.). Les recommandations pour la recherche sur

les rassemblements de requins-baleines sont actuellement examinées au Kenya (WCMC, 1999).

4.2.2 Conservation de l'habitat

Aucun programme de protection de l'habitat du requin-baleine n'est en place.

4.2.3 Mesures de gestion

Hormis la protection totale dans certains pays décrite ci-dessus, aucune mesure de gestion n'est en place.

4.3 Mesures de contrôle

4.3.1 Commerce international

Aucune mesure de contrôle internationale n'est en place.

4.3.2 Mesures internes

Hormis la protection dans certains Etats décrite ci-dessus, aucune mesure de contrôle interne n'est en place.

5. Information sur les espèces semblables

On reconnaît les ailerons des requins-baleines à leur très grande taille. La chair est caractéristique, à texture spongieuse unique et aux myomères très grands. La chair et les ailerons provenant de très petits requins-baleines peuvent être confondus avec ceux de requins d'autres espèces.

6. Autres commentaires

Les Etats-Unis d'Amérique tentent actuellement de consulter les Etats de l'aire de répartition du requin-baleine dans le cadre d'activités réalisées au titre de la Convention sur la conservation des espèces migratrices appartenant à la faune sauvage, et par d'autres contacts bilatéraux et multilatéraux. Jusqu'à présent, les réponses ont été favorables. Les Etats-Unis d'Amérique soumettront des commentaires plus détaillés sur les résultats de ces consultations après la prochaine session de la Conférence des Parties à la Convention sur la conservation des espèces migratrices appartenant à la faune sauvage.

7. Remarques supplémentaires

Rhincodon typus remplit les critères biologiques d'inscription à l'Annexe II énoncés dans la résolution Conf. 9.24, Annexe 2a:

A. Il est établi, déduit ou prévu que l'espèce satisfera à l'un au moins des critères énumérés à l'Annexe 1 dans un avenir proche, à moins que le commerce de ladite espèce ne soit strictement réglementé et;

B.i) Il est établi, déduit ou prévu que le prélèvement de spécimens dans la nature aux fins de commerce international nuit ou pourrait nuire à l'espèce pour la raison suivante (entre autres): il excède, sur une longue période, le niveau pouvant être maintenu indéfiniment.

8. Références

Alava, M. N. R., A. A. Yaptinchay, R. B. Trono and E. R. Z. Dolumbal. 1998. Fishery and trade of whale sharks and manta rays in the Bohol Sea, Philippines. WWF-Philippines Research Paper No. 3, Series of 1998.

Anderson, R. C. and H. Ahmed. 1993. The shark fisheries of the Maldives. Ministry of Fisheries and Agriculture, Male, Republic of Maldives.

- Castro, J. I. 1996. Biology of the blacktip shark, *Carcharinus limbatus*, off the southeastern United States. *Bull. Mar. Sci.* 59:508-522.
- Chen Che-Tsung, Liu Kwang-Ming and Joung Shouu-Jeng. 1998. Preliminary report on Taiwan= s whale shark fishery. TRAFFIC East Asia, Taipei, Taiwan.
- FAO. 1999. *Rhincodon typus* Smith 1928.
Website: www.fao.org/waicent/faoinfo/fishery/sidp/htmls/sharks/rh_ty_ht.htm
- Gifford, A. 1994. Preliminary whale shark tagging and survey program for the period December 1 1995 to April 30, 1994. Shark Research Institute, Princeton, NJ, USA. 22pp.
- Gifford, A. 1997. Report on the third and fourth whale shark tagging and survey programs for the period May 1, 1995 to April 30, 1997. Shark Research Institute, Princeton, NJ, USA. 25pp.
- Gifford, A. 1998. Report on the fifth whale shark tagging and survey program. 27pp.
- Joung, S. J, C.-T. Chen, E. Clark, S. Uchida, and W. Y. P. Huang. 1996. The whale shark, *Rhincodon typus*, is a livebearer: 300 embryos found in one "Megamamma" supreme. *Environmental Biology of Fishes* 46:219-223.
- Perrin, W. F. 1998. Conservation of the whale shark (*Rhincodon typus*). Unpublished meeting document presented to meeting of Scientific Council, Bonn Convention. CMS/ScC.8/Doc 9. 2 pp. and annex.
- Rose, D. A. 1996. An overview of world trade in sharks and other cartilaginous fishes. TRAFFIC International, Cambridge, UK. 108 pp.
- Shark Research Institute. 1999. Website: www.sharks.org
- Silas, E. G. (ed.). 1986. The whale shark (*Rhiniodon typus* Smith) in Indian coastal waters: is the species threatened or vulnerable: *Mar. Fish. Infor. Serv. T and E Ser. No. 66*. Central Marine Fisheries Research Institute, Cochin. 38pp.
- Wolfson, F. H. and G. Notarbartolo di Sciara. 1981. The whale shark, *Rhiniodon typus* Smith, 1828: an annotated bibliography. *Atti Soc. ital. Sci. nat. Museo civ. Stor. nat. Milano* 122(3-4):171-203.
- World Conservation Monitoring Centre. 1999.
Website: www.wcmc.org.uk/species/data/species_sheets/whalesha.htm